



Proximité syndicale et vote au premier tour des législatives

Comme pour le premier tour des présidentielles, l'institut de sondage Harris interactive a effectué un sondage « sortie des urnes » à la demande de Liaisons sociales et de l'AEF. Sans surprise, le vote des salariés proches des organisations syndicales confirme l'orientation générale des votes de ce premier tour en faveur des candidats « La République en marche ». Mais l'analyse comparative des votes à la présidentielle et ceux de ce premier tour des législatives font apparaître des différences notables qui sont pleines d'enseignements. On y voit que les sympathisants des organisations syndicales ont pris acte de l'élection d'Emmanuel Macron soit en amplifiant leur vote en faveur des candidats qui le soutiennent soit en laissant faire par l'abstention. Les autres forces politiques en sortent marginalisées.

Un vote République en Marche en progression presque partout

À une exception notable, le score des candidats LREM est meilleur que celui d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle. Si les sympathisants CFDT ont confirmé leur vote de la présidentielle avec 49 pour LREM (48 % pour Macron), ce parti progresse de 5 points chez les sympathisants CGT (17 %), de 3 points chez les FSU (22 %), de 2 points chez les Solidaires (15%) et même de 8 points chez les proches de FO. LREM passe même devant les candidats Les Républicains chez les sympathisants CFE-CGC avec 43 % (+12 points) et chez ceux de la CFTC avec 36 % (+7 points). Pourtant les proches de ces deux organisations avaient largement placé Fillon devant Macron à la présidentielle.

Exception, l'UNSA où les candidats de La République en Marche avec 21 % ont obtenu deux fois moins de votes qu'Emmanuel Macron. Difficile d'expliquer cette évolution. Toutefois, les projets de réduire le nombre de fonctionnaires et celui d'augmenter la CSG de 1,7 % ont pu « refroidir » un électorat très présent dans la fonction publique, ce qui a pu bénéficier aux candidats « Les Républicains » qui en avait fait un de leurs thèmes de campagne. Leur score passe à 23 % contre 7 % en faveur de Fillon en avril chez les sympathisants UNSA.

Les extrêmes en recul

L'autre caractéristique de ce vote est le recul des votes en faveur de l'extrême gauche d'une part mais aussi de l'extrême droite. L'abstention en est certainement la plus grande explication. C'est tout de même un phénomène nouveau pour le Front national qui avait réussi dans les élections précédentes à mobiliser son électorat. Le parti de Marine Le Pen est un recul chez tous les sympathisants d'organisations syndicales. C'est particulièrement le cas chez les sympathisants FO. Même si le vote FN reste élevé (15 %), il est en perte de 8 points par rapport à Marine le Pen. Le FN, avec 4% et 3 %, perd 11 points chez les sympathisants CFTC et CFE-CGC, 7 points chez les proches de Solidaires (6%) et FSU (2%), 5 points chez ceux de l'UNSA et 3 points chez ceux de la CFDT (4%). Seule exception, le vote FN se maintient à un niveau élevé chez les sympathisants CGT (14% ; - 1 point par rapport à Le Pen). Il semble bien qu'une partie non négligeable des sympathisants CGT soit sensible aux thèses du Front national. Faut-il s'en étonner quand cette organisation distille continuellement un discours négatif sur les évolutions de la société, la mondialisation ou la construction européenne ?

À l'extrême gauche, le recul est aussi très sensible. Les votes extrême gauche, France Insoumise et PC ne totalisent finalement que deux tiers des votes en faveur de Mélenchon et des candidats d'extrême gauche à la présidentielle. Si l'on additionne France Insoumise et PC, ils perdent 8 points par rapport à Mélenchon chez les proches CGT avec 43 %, 9 points chez ceux de FO avec 23 %, 12 points chez les Solidaires et 10 points chez les sympathisants FSU. Cela tend à démontrer que l'influence de l'extrême gauche chez les sympathisants des syndicats, y compris les contestataires, n'est pas à la hauteur des attentes des dirigeants de l'extrême gauche et notamment ceux de la France Insoumise. Difficile de prétendre représenter la classe ouvrière quant au final on ne pèse que pour 15 % chez les sympathisants des syndicats au même niveau que Les républicains et loin derrière La République en Marche (32 %).

Les partis de gouvernements traditionnels en perte de vitesse

Cette séquence électorale de 2017 a aussi été marquée par l'effondrement des partis qui ont dominé jusqu'ici la scène politique de la Cinquième République. L'électorat proche des syndicats, en accordant 15 % de ses votes aux Républicains d'une part et 11 % seulement au Parti Socialiste, ne diffère pas du reste du corps électoral. On assiste à un réel divorce entre les sympathisants de syndicats comme la CFDT ou l'UNSA avec le PS qui n'obtient que 14 % ou 15 % des voix. Cet électorat a semble-t-il privilégié le vote utile sensé préserver l'essentiel par rapport aux risques que représentent à ses yeux les votes extrême ou même le vote à droite.

En conclusion

Cette séquence électorale de 2017 constitue en soi un véritable bouleversement. Passé la période, les réalités vont revenir sur le devant de la scène avec leur lot de décisions impopulaires ou incomprises. Les fractures de la société française et les difficultés économiques et sociales n'ont pas disparu. Pour y répondre, les Français ont choisi l'ouverture et l'action positive. En accordant leurs suffrages aux candidats qui soutiennent le Président Macron, les électeurs proches des organisations syndicales ont souhaité lui donner une chance de réussir. Cela ne vaut pourtant pas adhésion à tout et le gouvernement devra en tenir compte au risque de graves désillusions. La manière avec laquelle celui-ci traitera les questions sociales sera à ce titre déterminante. La qualité de la concertation sur les ordonnances concernant le droit du travail et le contenu des mesures qui seront prises au final par le gouvernement seront déterminants pour la suite du quinquennat et l'avenir de la majorité sortie des urnes en 2017.

Source :

Sondage Harris interactive sur le vote aux législatives de 2017 par proximité syndicale :

http://www.cfdt-ufetam.org/div/doc/rapport_harris_vote_legislatives_proximite_syndicale_aef.pdf

A voir aussi :

Proximité syndicale et vote au 1er tour de la présidentielle de 2017 (17-06-17) :

http://www.cfdt-ufetam.org/div/doc/cles_du_social_proximite_syndicale_vote_17-06-17.pdf

<http://www.clesdusocial.com/>